



Stage 2024

Valorisation du jardin des plantes médicinales de l'Abbaye de Vauclair

Située au pied du Chemin des Dames, et fortement endommagée par les conflits de la Première Guerre mondiale, l'Abbaye de Vauclair, fondée en 1134 par Bernard de Clairvaux, est un site monastique cistercien très renommé. Redécouvert par le Père Courtois dans les années 1970, il a été le théâtre d'importantes investigations archéologiques et historiques et constitue aujourd'hui un haut lieu du tourisme de mémoire du département de l'Aisne. Appartenant au Département de l'Aisne, ce site fait l'objet de travaux de sauvegarde et est en cours d'aménagement pour en assurer la valorisation touristique.

Dès le début des chantiers de fouilles orchestrés par le Père Courtois, aujourd'hui relayés par l'association des Amis de Vauclair, ont été envisagés un certain nombre d'aménagements destinés à faire revivre l'esprit du lieu. Le jardin de plantes médicinales en est le parfait exemple. Conçu selon un plan orthogonal, à la manière des traditionnels jardins des simples monastiques, ce dernier est devenu au fil du temps une véritable référence pour le nord de la France, abritant plusieurs centaines d'espèces et de variétés végétales reconnues pour leurs propriétés médicinales.

Dans le cadre de ce stage, il s'agit de mettre à jour la base de données du jardin et contribuer à la valorisation de ce dernier en produisant un certain nombre de supports pédagogiques, au premier rang desquels des fiches taxonomiques présentant chaque plante du jardin. Mais il s'agit également de s'interroger sur les modalités de sa gestion, la manière d'introduire des techniques horticoles plus douces et respectueuses du vivant.

Ce travail sera à mener en étroite collaboration avec les agents de différents services du Département, au premier rang desquelles la Direction de l'aménagement, du territoire, de l'environnement et du développement durable, ainsi que la Direction des bâtiments. Des relations étroites et un cadre partenarial devront être établis avec l'Association des amis de l'Abbaye et le chantier d'insertion qui agit sur le site pour sa restauration et sa maintenance. Il est en effet attendu une investigation spécifique en matière de justification historique de la démarche et du projet. Le stage doit contribuer à capitaliser cette mémoire.

Plus globalement le jardin s'inscrit dans un site d'exception, avec la présence des ruines de l'édifice, de plans d'eau, d'un verger conservatoire, le tout au pied d'un des lieux les plus importants de la Première Guerre mondiale. Il conviendra d'en prendre la pleine mesure et d'envisager, dans le prolongement du travail sur le jardin médicinal, une réflexion à l'échelle de cet ensemble. Des modalités de gouvernance adaptées seront à proposer entre les différentes structures agissant sur place, ainsi que des orientations de valorisation originales et respectueuses du milieu afin de mieux valoriser ce patrimoine historique et naturel majeur.

Attendus du stage :

- Production de fiches botaniques présentant les différentes espèces cultivées dans ce jardin remarquable ;
- Définition d'un plan de gestion du jardin médicinal visant les techniques douces et une meilleure prise en compte de la biodiversité ;
- Définition de bons principes de gouvernance entre les différents intervenants sur le site (services du Département, associations, communauté de communes) ;
- Synthèse des enjeux historiques et culturels de ce site remarquable ;
- Ouverture de la réflexion à l'ensemble du site de l'Abbaye et des acteurs qui le font vivre (ONF, association des croqueurs de Pommes, Aisne Tourisme...).

Durée : 6 mois

Fonction : Chargé(e) d'étude territoire, patrimoine, environnement

Profil recherché : Master 1 ou Master 2 en écologie, environnement

Structure d'accueil : ADREE, 1 Chemin du Pont de la planche 02000 Barenton-Bugny

Responsable du stage : Marion Savaux, co-directrice de l'association

Modalités d'accueil : Siège de l'association (naturagora), bureau, documentation technique, matériel bureautique

Indemnisation : Selon barème légal, soit environ 500€/mois

Hébergement et restauration : Hébergement et repas à la charge du stagiaire (selon disponibilité, possible mise à disposition d'une chambre sur place)

Déplacements : permis B préférable pour déplacements sur le terrain et dans les services du Département, véhicule mis à disposition pour les déplacements sur le terrain, frais de déplacements remboursés si utilisation d'un véhicule personnel